

COMMUNIQUE FINAL

Sur initiative du Gouvernement de la République du Mali, une consultation sectorielle sur le Développement Institutionnel et le renforcement des capacités s'est tenue les 29 et 30 juin 2006 à Bamako, sous la haute présidence de Monsieur Ousmane Issoufi Maïga, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Etaient présents à la cérémonie d'ouverture:

- Ø Les membres du Gouvernement ;
- Ø Les représentants des corps diplomatiques et organisations Internationales accrédités au Mali ;
- Ø Les représentants des institutions de la République ;
- Ø Le Médiateur de la République
- Ø Les Gouverneurs de régions et leurs Représentants
- Ø Les représentants de la Société Civile, du secteur privé et les ONG ;
- Ø Les partenaires techniques et financiers, représentant les pays et organisations ci-après : ACBF, Allemagne, Canada, France, BAD, Banque Mondiale, Belgique, Etats Unis, Pays Bas, PNUD, Suède, Union Européenne, USAID ,GTZ,FAO, SNV, SURF/Dakar

Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers de cette consultation, a remercié le Gouvernement de la République du Mali pour avoir associé les partenaires à cette rencontre, pour la qualité des documents transmis dans des délais très satisfaisants.

Après avoir rappelé le contexte de la consultation sectorielle qui constitue une des recommandations de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali tenue à Genève les 30 et 31 mars 2004, il a soumis les points principaux de discussions issus des concertations entre les PTFs notamment la nécessité d'une mise en séquence cohérente et logique des actions du PO, l'importance des réunions du Panel pour assurer un suivi- évaluation partenarial de qualité, les besoins en renforcement de capacités du CDI. Il a souligné que le CDI devrait être un acteur majeur du CSLP, le PDI étant un programme transversal qui touche tous les programmes sectoriels.

Dans son discours, le Premier Ministre a rappelé l'importance de cette consultation et son origine et a remercié l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement des efforts du Gouvernement en matière de réformes institutionnelles.

Il a indiqué que cette rencontre constitue une opportunité pour le Gouvernement du Mali d'approfondir le dialogue avec ses partenaires autour de la mise en œuvre du PDI.

Il a ensuite souligné qu'un accent particulier devrait être mis sur le renforcement des capacités de la Société civile afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre du PDI.

Il a enfin rappelé que le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour assurer la gestion saine et transparente des ressources financières ; il a insisté sur le fait que la mise en œuvre du PDI exige davantage d'efforts et de cohérence.

Monsieur Ousmane Oumarou Sidibé, Commissaire au Développement Institutionnel, a présenté le Programme de Développement Institutionnel et son Plan Opérationnel. Cette présentation a été suivie d'un débat très fructueux au cours duquel, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'établir des cohérences entre le PDI et les programmes sectoriels, de préparer des outils opérationnels communs pour le suivi-évaluation du PDI, notamment en termes d'indicateurs et de réfléchir sur les obstacles à la réforme et comment les surmonter et d'insister sur la nécessité de renforcer les capacités du CDI.

Ensuite Mme Traoré Oumou Touré, Présidente de la Coordination des Associations et organisations féminines (CAFO) a présenté le programme de renforcement des capacités de la Société Civile.

Cette présentation a été suivie d'un échange qui a porté essentiellement sur l'approche stratégique du programme, son contenu, son financement, son montage institutionnel, son harmonisation/coordination/synergie avec les autres intervenants.

L'ensemble des PTFs reconnaissent l'importance stratégique de la réforme de l'Etat, réaffirment leur soutien au PDI et à son PO et s'engagent à soutenir sa mise en œuvre et à l'intégrer à dans leurs programmes de coopération.

Les PTFs se sont félicités de la qualité de la préparation et de l'organisation de la consultation sectorielle qui permet de renforcer le dialogue entre partenaires sur le PDI, faire le point et d'identifier conjointement des axes d'actions pour assurer le succès de sa mise en oeuvre.

Les PTFs ont saisi cette occasion pour réitérer l'importance des six points suivants qui sont essentiels à la réussite du programme :

- 1- Le renforcement de la cohérence entre les programmes sectoriels et le PDI :
- 2- Une meilleure coordination des interventions des PTFs au travers de l'harmonisation et l'alignement sur les procédures nationales : le CDI doit assurer le leadership au niveau de la coordination des interventions afin de maintenir la cohérence du dispositif avec les réformes sectorielles et en arriver à l'harmonisation des indicateurs sur la base du PDI

- 3- Consolidation des mécanismes de suivi du PDI
- 4- le renforcement des capacités du CDI : Les PTFs ont recommandé la préparation d'un programme de renforcement des capacités humaines et matérielles du CDI. Les PTFs ont fortement recommandé le renforcement des moyens et des leviers d'action du CDI pour lui permettre de mener à bien sa mission.
- 5- La mise en œuvre dynamique de la stratégie de communication
- 6- Le renforcement des capacités de la Société civile : L'appui aux actions de renforcement de capacités de la Société se fera en rapport étroit avec la mise en œuvre du PDI.

Les PTF se sont engagés à renforcer leur appui au processus de développement institutionnel au Mali et à le soutenir directement et indirectement dans le cadre de leurs programmes d'appui au développement.

Ils se sont aussi engagés à faire évoluer leur intervention qualitativement et quantitativement en tenant compte des évaluations menées et des recommandations qui en découlent.

Dans sa déclaration, le Gouvernement de la République du Mali s'est félicité de l'intérêt que les partenaires techniques et financiers ont marqué à l'occasion de cette consultation, en y participant massivement.

Il a exprimé son engagement à poursuivre le financement de ce programme, à œuvrer au renforcement de la coordination des interventions extérieures et à renforcer les capacités du CDI pour lui permettre d'assurer un suivi-évaluation rigoureux du PDI.

Le Gouvernement s'est enfin félicité de l'engagement des partenaires à l'accompagner dans la mise en œuvre de ce programme.

Bamako, le 30 juin 2006